

Envoyé en préfecture le 02/04/2019

Reçu en préfecture le 02/04/2019

Affiché le

SLOW

ID: 074-200075372-20190321-CS2019_08-DE

TRANSFERT DU MARCHE RELATIF A L'OPERATEUR GENERALISTE DE LA PLATEFORME DE RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS AU POLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

ANNEXE AU PROJET DE DELIBERATION

AVENANT N°1 au marché n°18016 Opérateur généraliste de la Plateforme de Rénovation Energétique des logements

1 A - Identification du pouvoir adjudicateur

Actuel

Groupement de commandes constitué entre Annemasse Les Voirons Agglomération, représentée par son Président Christian DUPESSEY et la Communauté de Communes du Genevois, représentée par son Président Pierre-Jean CRASTES.

Futur:

Pôle métropolitain du Genevois français Clos Babuty - 27 rue Jean Jaurès 74100 AMBILLY

Tél.: +33 (0)4 50 04 54 08

2 B - Identification du titulaire du marché public

INNOVALES 1011 rue des Glières

74800 SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY

Courriel: contact@innovales.fr SIRET: 81142570100018

Représenté par : Damien GAUCHERAND, Directeur

3 C - Conditions du marché public

Référence du marché public : 18016 Date de la notification : 23/05/2018

Durée de la période initiale : 2 ans. Nombre de périodes de reconduction : 3 Durée de chaque période de reconduction : 1 an

Durée maximale du contrat, toutes périodes confondues : 5 ans

Marché public mixte :

- Un marché comportant des prestations réalisées à prix forfaitaire ;
- Un accord-cadre sans minimum ni maximum s'exécutant au moyen de bons de commande émis sur la base d'un bordereau des prix unitaires.

Envoyé en préfecture le 02/04/2019

Reçu en préfecture le 02/04/2019

Affiché le

ID: 074-200075372-20190321-CS2019_08-DE

Répartition du forfait annuel entre les membres du groupement de commandes							
Référence CCTP	Désignation	Prix en € HT	AA		CCG		
1.1	Services indispensables : Elaboration du contenu	9 900,00 €	73,00%	7 227,00 €	27,00%	2 673,00 €	
1.1	Services indispensables : Mise en ligne du contenu	3 300,00 €	73,00%	2 409,00 €	27,00%	891,00€	
1.1	Mises à jour des contenus du site internet	9 900,00 €	73,00%	7 227,00 €	27,00%	2 673,00 €	
1.6	Coût forfaitaire pour la gestion de suivi des particuliers	9 900,00 €	71,00%	7 029,00 €	29,00%	2 871,00 €	
	TOTAL EN EUROS	33 000,00 €		23 892,00 €		9 108,00 €	

4 D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : Transfert du marché public au Pôle métropolitain du genevois français

Le transfert prend effet le 23/04/2019.

Ce transfert induit les adaptations suivantes :

- Les 4 prix unitaires du BPU concernant la mission 2 sont transformés en un forfait annuel correspondant à des prestations équivalentes réalisées pour un EPCI de + 30 000,00 hbts, pour un montant de 23 414,29 € HT. Le BPU et la DPGF sont modifiés en conséquence, voir annexes au présent avenant;
- Les 2 premières lignes de la DPGF, élaboration et mise en ligne du contenu, doivent être considérées comme valables pour la 1ère année de marché uniquement. A compter du 23/05/2019, elles ne seront plus facturées. Le Pôle métropolitain du Genevois français paiera la dernière facture mensuelle émise pour ces prestations pour la période courant du 23/04/2019 au 22/05/2019, d'un montant de 1 100,00 € HT. La DPGF est modifiée en conséquence, voir annexe au présent avenant;
- Remplacement de l'intitulé de la ligne 3 de la mission 6 « Coût annuel Développement de partenariat » par « Développement de partenariat ». Le BPU est modifié en conséquence, *voir annexe au présent avenant*.
- Ajout d'une ligne 5 dans la mission 6 : « Instruction des demandes de subventions ». Le BPU est modifié en conséquence, *voir annexe au présent avenant*.

Avenant établi en 4 exemplaires originaux

5	E - Signature du titulaire du marche public				
	A, Le				
	Signature du titulaire				

Envoyé en préfecture le 02/04/2019

Reçu en préfecture le 02/04/2019

Affiché le



ID: 074-200075372-20190321-CS2019_08-DE

Agglomération habilité par la	délibération du bureau communautaire
n° du	
Α	, Le
	Signature
<u> </u>	ant de la Communauté de Communes du ération du bureau communautaire
۸	Le
^	
	Signature
-	ant du Pôle métropolitain du genevois ration du comité syndical n°
Δ	Le
/\	, 20